

PUBLIÉ LE 09/02/2012 - MIS À JOUR LE 21/12/2020

Prothèses mammaires PIP : mise à jour du bilan des ruptures et effets déclarés depuis 2001

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE

Pour faire suite au rapport remis par la DGS et l'Afssaps le 31 janvier 2012, la mise à jour du le bilan des signalements de matériovigilance a été présentée au Comité de suivi des femmes porteuses de prothèses mammaires PIP, présidé par le Directeur général de la Santé le 6 février 2012.

Parmi les 1379 cas de ruptures déclarées à l'Afssaps de 2001 à fin janvier 2012, 55% sont survenus dans les cinq années suivant la pose des prothèses.
Depuis la fin du mois de décembre 2011, 236 déclarations ont été faites. Il est à noter que les ruptures étaient antérieures mais la déclaration avait fait défaut.

Par ailleurs, 875 réactions inflammatoires ont été déclarées à l'Afssaps dont 635, soit 73%, n'étaient pas associées à une rupture. Les prothèses ont été retirées à 877 femmes, dans 205 cas entre fin décembre 2011 et fin janvier 2012. Pour mémoire, le 23 décembre 2011 le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la secrétaire d'Etat chargée de la santé avait recommandé l'explantation systématique des prothèses de la marque PIP, à titre préventif et sans urgence.

La synthèse des données d'incidents déclarés chez les femmes porteuses d'implants PIP est régulièrement actualisée et communiquée depuis le mois de décembre 2011.

Télécharger la synthèse des données d'incidents déclarés chez les femmes porteuses d'implants PIP (07/02/2012)

Télécharger les Questions/réponses - Informations pratiques à destination des femmes porteuses de prothèses mammaires Poly Implant Prothèse (PIP) (09/02/2012)